

DIVERSIFIÉ

Dorval ES Convictions

Bénéficiez d'une gestion flexible qui vise à s'adapter aux évolutions des marchés financiers

Profitez d'une gestion proactive

Dorval ES Convictions vise à **préserver le capital lors des périodes de retournement des marchés actions, afin de mieux l'exposer lors des périodes de reprise.**

Les gérants adaptent l'allocation du portefeuille en actions - de 0 à 100 % - à l'environnement économique et des marchés. La part actions est investie principalement sur les marchés français et européens. Le solde du portefeuille est investi en produits de taux (obligataires et monétaires).

Dorval ES Convictions se caractérise donc par une gestion proactive pouvant s'éloigner de son indice de référence, composé à 50 % de l'Eonia capitalisé et à 50 % de l'Euro Stoxx 50. **La durée minimum de placement recommandée dans le fonds est de 3 ans⁽¹⁾.**

Dorval ES Convictions est un fonds nourricier du FCP maître Dorval Convictions.

Privilégiez la flexibilité en réponse à la volatilité des marchés

Les économies sont exposées de manière récurrente à des crises qui peuvent être source de risques, mais aussi d'opportunités. La détermination du taux d'investissement du portefeuille dans la classe d'actifs actions se fait en fonction du scénario macroéconomique et microéconomique retenu par les gérants. La fourchette d'exposition - de 0 à 100 % - est définie après analyse de quatre types de données :

- Macroéconomiques ;
- Microéconomiques ;
- Dynamique de marchés (bénéfices, marges, cours et flux) ;
- Valorisation des marchés et des valeurs.

L'évolution des marchés est prise en compte de manière continue et le portefeuille est ajusté en conséquence. Les produits de taux détenus visent à préserver le capital et à réduire la volatilité globale du portefeuille.

Bénéficiez d'une sélection de valeurs autour de thématiques d'investissement

Une fois la fourchette d'exposition à la classe actions établie, les gérants effectuent leur sélection de valeurs de façon discrétionnaire. Ils attachent une importance particulière à la valorisation individuelle des titres et prennent en considération deux facteurs :

- **les thématiques d'investissement boursières ou économiques jugées porteuses ;**
- **la pondération des tailles de capitalisation boursière,** le fonds pouvant investir dans des entreprises de toutes tailles : petites, moyennes ou grandes.

Le portefeuille est construit dans un souci de diversification sectorielle.

(1) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

Les points clés

- Une exposition aux actions très flexible (de 0 à 100 %) ayant pour but de profiter des phases de hausse des marchés actions et d'amortir les baisses
- Une approche de gestion cherchant à limiter les fortes variations des marchés
- Une sélection de valeurs sans contrainte de taille de capitalisation

Focus

L'approche top-down (du haut vers le bas) :

Approche privilégiant le scénario macroéconomique, duquel découle la répartition globale du fonds entre les différentes possibilités de placement (zones géographiques, puis secteurs), puis, dans chaque catégorie, la sélection des entreprises les plus attractives.

L'approche bottom-up (du bas vers le haut) :

Également appelé stock picking, ce mode de sélection de sociétés privilégie tout d'abord les caractéristiques propres à chaque société et non celles du secteur ou du pays dans lesquels elle intervient.

L'équipe de gestion de Dorval ES Convictions utilise tout d'abord une approche top-down pour contribuer à déterminer l'allocation actions du portefeuille et procède ensuite à une approche bottom-up pour sélectionner les titres les plus attractifs.

Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque et de rendement, présenté sous la forme d'une échelle allant de 1 à 7 correspondant à des niveaux de risque et de rendement croissants, vous permet d'appréhender le potentiel de performance d'un OPCVM par rapport au risque qu'il présente. La méthodologie générale de calcul de cet indicateur réglementaire s'appuie sur la volatilité historique annualisée de l'OPCVM, calculée à partir des rendements hebdomadaires sur une période de 5 ans. Contrôlé périodiquement, l'indicateur doit être mis à jour tous les 4 mois, le cas échéant.

Gestion des risques

Dorval ES Convictions permet de profiter du potentiel de performance des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risque. Selon son taux d'exposition aux actions, Dorval ES Convictions est principalement exposé au risque des marchés actions et au risque de change ou au risque lié aux produits de taux (obligataires et monétaires).

Le fonds ne bénéficie d'aucune protection ni garantie, le capital initialement investi peut ne pas être intégralement restitué.

Les équipes

Natixis Interépargne est leader de la tenue de comptes d'épargne salariale en France avec plus de 3 millions de comptes gérés et 25 % de parts de marché⁽²⁾. Depuis 40 ans, Natixis Interépargne accompagne les entreprises en matière de rémunération complémentaire afin de valoriser durablement leur politique de ressources humaines.

Créée en 1993, **Dorval Finance** est une société de gestion spécialisée en gestion flexible et de conviction. Elle bénéficie depuis 2008 d'un partenariat de distribution avec **Natixis Asset Management**, l'un des leaders de la gestion d'actifs en Europe.

(2) Source : AFG au 31 décembre 2011.

Caractéristiques principales

| | |
|--|--|
| Nom du fonds | Dorval ES Convictions |
| Univers d'investissement | Actions européennes et produits de taux |
| Fonds de fonds | Non |
| Fonds maître | Dorval Convictions (part I) |
| Forme juridique | FCPE |
| Classification AMF | Diversifié |
| Société de gestion | Natixis Asset Management |
| Déléataire de la gestion comptable | Caceis Fastnet |
| Teneur de comptes conservateur des parts | Natixis Interépargne |
| Dépositaire | Caceis Bank |
| Date de création | 5 janvier 2010 |
| Devise | Euro |
| Indicateur de référence | 50 % Eonia capitalisé et 50 % Euro Stoxx 50 (hors dividende) |
| Affectation des résultats | Capitalisation |
| Valeur de la part à la constitution | 100 € |
| Durée minimale de placement recommandée | 3 ans ⁽¹⁾ |
| Fréquence de valorisation | Hebdomadaire, le vendredi |

(1) Cette période ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs.

Commissions et frais

- **Commissions, à la charge du souscripteur ou de son entreprise :**
 - souscription à l'entrée : au plus égale à 1 % du montant du versement
 - rachat à la sortie : néant
- **Commissions indirectes, à la charge du Fonds :**
 - souscription : au plus égale à 2% du montant du versement
 - rachat : néant
- **Frais de fonctionnement et de gestion à la charge du Fonds :** 0,90 % TTC maximum l'an de l'actif net du Fonds
- **Frais de gestion indirects, à la charge du Fonds :** 0,80 % TTC maximum l'an de l'actif net de l'OPCVM sous-jacent

Contacts Natixis Interépargne

- **Par téléphone :** pour les entreprises 02 31 07 74 74 } coût d'un appel téléphonique non surtaxé
pour les épargnants 02 31 07 74 00
- **Par internet :** www.interepargne.natixis.com
- **Par courrier ou par fax :** coordonnées figurant sur les relevés de compte d'épargne salariale et les avis d'opérations

POINT D'ATTENTION

Ce document a un caractère non contractuel. Il est destiné à des clients non professionnels au sens de la MIF. Les risques et les frais relatifs à cet investissement sont détaillés au sein de la notice d'information/du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) du FCPE. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. Avant toute souscription, la notice d'information/le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI) devra vous être remis(e). Elle/il est disponible sur le site Internet www.interepargne.natixis.com/epargnants. Ce document est produit à titre purement indicatif. Natixis Interépargne et Natixis Asset Management ne sauraient être tenues responsables de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Document rédigé en août 2012.